L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux—No. 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI MATIN, 22 SEPTEMBRE.

DEPECHES
Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE.

Nouvelles Européennes.

LOUISIANE.

FRANKLIN, LNE.

Franklin, 21.—Les officiers de paroisse de McEnery, qui avaient pris possession de leurs places mercredi dernier, les ont rendus aux officiers de Kellogg ce matin. Tout est tranquille.

AMITE CITY.

Amite City, 21.—Dans le N. O. Times de ce jour il a paru un extrait de lettre portant que les citoyens de Tangipahoa sont terriblement excités et que des corps d'hommes armés sont levés pour s'emparer des places et que les nègres sont intimidés et refusent de se faire enregistrer. L'assertion est fausse. Tout est dans le calme. Il n'y a pas de troupes d'hommes armés; l'enregistrement se continue tranquillement, et tous les blancs et les noirs peuvent se faire inscrire librement. Il n'y a pas de cause pour l'intimidation et nous croyons qu'il n'y en a pas.

(Signé) R. M. Lanier, shérif; Parker Loring, président du comité exécutif républicain de la paroisse; P. M. Williams, surintendant de division de l'éducation publique et N. A. Sanders, greffier de la cour de district.

AUTRICHE.

Vienne, 20.—La *Neu Free Press* dit dans son édition d'aujourd'hui: L'expulsion des Danois qui sympathisent est attribuée au désir de Bismarck de forcer le Danemark à entrer dans la Fédération allemande. Bismarck aurait proposé au roi Christian du Danemark d'entrer dans le Bund avec tout son royaume; l'Allemagne alors céderait tout le Schleswig au Danemark, et garantirait l'intégrité du territoire danois; la flotte danoise deviendrait une part intégrale de la flotte allemande, et des ports allemands seraient établis dans les colonies danoises—mais le roi Christian n'a pas accepté ces propositions.

ESPAGNE.

Madrid, 20—L'*Iberia* dit que le duc de Parnia et les comtes Caserti et Bari ont eu une conférence avec Don Carlos, et qu'il a été convenu que Don Carlos serait le seul représentant des quatre Branches de Bourbon avec le droit présomptif au trône de France.

ANGLETERRE.

Londres, 20 sept.—Des avis de Rio Janeiro disent que l'Empereur, dans son discours de clôture aux chambres le 12 du courant, a félicité le pays sur ces relations satisfaisantes avec les nations étrangères; il a dit que son gouvernement favoriserait l'agriculture par le développement d'un grand système de chemins de fer. De très importantes mesures seraient présentées à la semaine prochaine au sujet de la réforme électorale et de l'éducation et en aide aux intérêts agricoles.

Londres, 20—Les commissaires de levée des Etats-Unis sont arrivés ici. Ils vont inspecter les améliorations faites à la navigation du Danube.

Londres, 21—Frederick Dockery, l'américain arrêté à Cuba par les autorités espagnoles et envoyé en Espagne, est arrivé à Santander. Il a été débarqué et incarcéré sans pitié.

DANEMARK.

Copenhague, 21—Le gouvernement du Danemark a chargé son envoyé à Berlin de demander au gouvernement allemand des explications sur l'expulsion des sujets danois du Schleswig.

FRANCE.

Paris, 21—Victor Séjour, écrivain dramatique français, est mort.

JAMAIQUE.

Kingston 20—La petite vérole sévit dans l'île. Il y a eu jusqu'à 800 cas à Kingston seulement, mais le nombre est aujourd'hui réduit à 200. La vaccine et d'autres précautions avec un temps favorable sont pour beaucoup dans le déclin de la maladie.

WASHINGTON.

Conférence entre maîtres de fabriques.

Washington, 20—Une grande réunion de manufacturiers a eu lieu dans la salle du Bureau de Commerce aujourd'hui, à Providence, dans le but de conférer sur la baisse qui a atteint les articles de coton et de laine. Des remarques ont été présentées par divers personnes, et il a paru être assez généralement admis qu'à moins que la production des articles manufacturés ne fût diminuée et les prix relevés, il serait nécessaire d'arrêter le travail des fabriques pour prévenir l'appauvrissement des maîtres.

Un comité a été nommé pour conférer généralement avec les fabricants à ce sujet, et pour prendre telles mesures qu'ils jugeront convenables. La résolution suivante a été adoptée:

Résolu que, dans l'opinion du meeting, une diminution immédiate de production dans nos articles de coton et de laine est absolument nécessaire pour la conservation des intérêts de notre Etat et de la communauté.

Washington, 20.—Le conseil du travail national a émis une convocation officielle d'une convention d'Etat dans chaque Etat préalablement à une convention nationale. Les conventions d'Etat sont convoquées pour le 25 du courant.

Dépêche du général Emory.

Washington, 21—Le télégramme suivant du général Emory a été reçu au département de la guerre;

Quartier-général, &c.,
Nouvelle Orléans, 20 septembre 1874.

L'adjudant général de l'armée des E. U. Hier, les autorités d'Etat ont remplacé la police temporaire par la police régulière de la ville. On craignait que ce changement ne causât quelque trouble, et les troupes étaient postées sur divers points de la ville, mais la nuit s'est passée tranquillement.

Je crois que cela doit être regardé comme une preuve que la reddition a été complète et sincère, car par une particularité de la loi en Louisiane la police de la ville est organisée sous une loi d'Etat et se trouve sous le contrôle direct du gouverneur.

W. H. EMORY,
Colonel et major-général brevet-commandant.

Washington, 21.—Le département d'Etat a payé aujourd'hui à la Grande Bretagne $2,000,000 en or pour satisfaire aux réclamations britanniques suivant les adjudications faites par la commission mixte nommée conformément au traité de Washington. On a déduit 2 1/2 p. 0/0 pour payer les frais de la commission. Les 16 millions payés par l'Angleterre pour satisfaire aux réclamations des citoyens américains par suite des déprédations de l'Alabama sont encore au Trésor.

Washington, 21 sept—Le major H. C. Hodges, quartier-maître en chef du département du Golfe, a été assigné à la Nouvelle-Orléans.

La mort du docteur S. B. Todd est officiellement annoncée de Pensacola, et aussi celle du commandant Franklin, de la fièvre jaune, au même endroit.

Trois officiers de santé sont arrivés à Pensacola, et aussi le professeur Logan, volontaire de la Nouvelle-Orléans. Les derniers nouvelles de l'arsenal de marine annoncent pas que la fièvre soit sur son déclin.

Observations Météorologiques.

Washington, 21 sept. — Probabilités—Pour les Etats du Golfe, hausse de baromètre, vents du Nord-Est, baisse de température et ciel clair.

ATLANTA.

Atlanta, 21.—La convention annuelle de la Grande Loge J. O. O. F. des Etats Unis est en session en cette ville. Il n'a été question aujourd'hui que d'affaires de routine.

Nombre de membres influents de l'organisation sont présents, y compris des gouverneurs d'Etats, des maires de villes, des juges, des négociants et des banquiers de toutes les principales cités. Il y aura pendant la session de grandes parties en l'honneur de la Grande Loge.

Les rapports des grands officiers montrent que l'ordre des Odd Fellows est dans une situation florissante dans toute la juridiction, y compris les domaines britanniques, les îles Sandwich, l'Australie, l'Allemagne et l'Amérique du Sud.

SAN FRANCISCO.

San Francisco, 20.—Dans la Législature de l'Orégon les Indépendants tiennent la balance du pouvoir entre les Démocrates et les Républicains. Dans chaque chambre, les trois partis sont à peu près également divisés.

San Francisco, 21—Le juge Field de la Cour Suprême des Etats-Unis a décidé aujourd'hui dans le procès d'habeas corpus des femmes chinoises que la loi d'Etat en vertu de laquelle on voulait les renvoyer en Chine est inconstitutionnelle. Le juge Sawyer de la Cour de Circuit a émis une opinion contraire, et le juge de district Hoffman a concouru.

NEW-YORK.

New-York, 20 sept.—Le steamer des Etats-Unis "Lancaster," contre-amiral W. E. Le Roy, marin-amiral de l'escadre de l'Amérique du Sud, et le steamer des Etats-Unis "Monongahela," capt. J. S. Thomson, étaient à Janeiro le 16 août, et le steamer "Wasp" à Montevideo, le 17 août. La santé de l'escadre était bonne.

New-York, 20—Le Conseil général Haytien dit que son gouvernement a adressé aux Etats-Unis une demande pour le paiement de Navassa par l'occupation américaine et la restitution de l'île, et au refus du cabinet américain d'en venir à un arrangement pour les dommages, la question sera soumise à un arbitrage.

New-York, 21—Une dépêche de Fall River dit qu'on est plein d'indignation contre le chef des pompiers, Garfee, qui aurait perdu la tête, lui et ses hommes, pendant l'incendie. Les échelles étaient trop courtes, et l'on n'a rien fait pour les allonger, quand cela était facile. Les pompiers répondent que l'alarme a été donnée trop tard.

On blâme aussi la compagnie de la fabrique de n'avoir pas tenu en réserve des moyens d'évasion suffisante. Ces assertions sont quelque peu en contradiction avec celles de l'agent de la fabrique.

New-York, 21.—Moulton a comparu aujourd'hui au bureau du marshal des Etats-Unis, et a reçu le jugement de contrainte par corps dans le procès Proctor. L'affaire viendra demain devant le juge Benedict et une caution nominale sera acceptée.

Wm. Bagley, victime des coups de feu de la police à Jersey City, n'est pas mort comme on l'avait dit hier soir. On pense maintenant qu'il se rétablira.

New York, 21.—Arrivés: Champion, Homeward, Lothaire, Caper et Statesman.

SAVANNAH.

Troubles dans la Caroline du Nord.

Savannah, 20. Des avis venus d'Augusta, Ge., disent que 400 nègres, sous la direction d'un nègre nommé Tennant, avaient l'intention de faire une attaque contre les blancs, près du magasin de Reese, comté d'Edgefield, Caroline du Sud, à environ 15 milles d'Augusta. On rapporte que des individus inconnus ont tiré sur la maison de Tennant, hier soir, et qu'il voulait user de représailles contre les blancs. Ceux-ci faisaient des préparatifs de résistance.

Un courrier est arrivé ici avec une demande de secours, adressé par des citoyens notables. Une troupe s'est organisée et était sur le point de partir lorsqu'un autre courrier a apporté la nouvelle que Tennant avait été arrêté par les autorités civiles, que les nègres s'étaient dispersés et que tout était tranquille.

Tennant faisait partie de la convention qu'a nommé Chamberlain. On craint qu'il n'y ait des troubles dans la Caroline, entre les blancs et les noirs. En ce cas, il n'est pas douteux que les blancs de la Georgie qui se trouvent sur la ligne de la rivière Savannah ne s'empresseront de porter secours à leurs voisins de la Caroline.

PHILADELPHIE.

Philadelphie, 20—Un meeting de citoyens italiens a été tenu ce soir, dans le but d'aviser aux moyens de sollecter des fonds pour élever un monument à Christophe Colomb. On rapportait qu'on avait déjà perçu $5000. Il en faut $25,000. Un sculpteur italien a préparé des modèles. Un comité a été nommé pour assurer des collections additionnelles.

FALL RIVER.

Fall River, 20—Il était 7 heures quand l'alarme de feu fût donnée. Mais les pompiers ne purent tout d'abord savoir où était le foyer.

Julia Carey dit qu'elle n'a entendu l'alarme que lorsqu'elle vit l'incendie éclater de tous côtés. A la porte une troupe de petits enfants entouraient l'économe et avec lui s'élançaient vers l'escalier, mais ils furent à l'instant même repoussés par les flammes. Alors ils furent à l'elevator, qui ne put fonctionner. En ce moment on commença à sauter par les fenêtres. Quelques hommes de la chambre en avant se mirent à dévider une longue corde pour descendre les ouvriers en proie à la terreur.

Plusieurs ont pu descendre en partie avec cette corde, mais elle fut brûlée à 25 pieds au-dessus du sol. La fumée était devenue si épaisse que ceux qui étaient encore en dedans se pressaient vers les fenêtres pour avoir de l'air, quelques uns se jetant au dehors la tête la première et leurs corps couvrant le sol. D'autres suffoqués sont tombés en arrière et ont péri dans les flammes.

BOSTON.

Boston, 20.—La fabrique de Granite produisait 5000 pièces de toile imprimée par semaine et l'on suppose que les flammes, la fumée et l'eau ont ruiné une quantité considérable de ces produits. Il a péri une quarantaine de personnes, la plupart des femmes.

CARROLLTON, KY.

Carrollton, Ky. 21.—La moitié du plus riche bloc de la ville a brûlé aujourd'hui.

MEMPHIS.

Memphis, 21.—Un nègre, nommé Steve Anderson, arrêté hier soir en flagrant délit de viol sur une femme blanche, a été interrogé aujourd'hui et envoyé à la geôle; il n'a pu fournir une caution de $10,000.

Wm. Brandey, le prêcheur de couleur de l'église baptiste, a été arrêté aujourd'hui sur une accusation de bigamie.

AUGUSTA.

Augusta, 21.—Il y a divers rapports en circulation sur la situation des affaires dans le comté Edgefield. Le nègre Tennant, chef du parti turbulent n'a pas été arrêté, comme on l'a dit hier. Tout était calme aux dernières nouvelles.

LITTLE ROCK.

Little Rock, 21—On a reçu ce soir ce qui suit:

Hot Springs, 21.—Un des hommes qui se sont mis à la poursuite des voleurs de la diligence, est revenu hier soir pour avoir des renforts. Il rapporte que la poursuite a été si chaude que les voleurs ont gagné les montagnes où ils se trouvent maintenant à 40 milles d'ici.

Des gens qui les ont vus juste au moment où ils quittaient la route, disent que leurs chevaux étaient épuisés et ne pouvaient aller plus loin. Les citoyens de tous les environs se sont joints à la poursuite et quand le courrier est parti les voleurs étaient cernés de tous côtés. Quelques renforts en outre se sont rendus sur les lieux et il est probable, qu'à l'heure qu'il est, les voleurs ont tous été capturés ou tués.

CHICAGO.

Chicago, 21.—Le général Sheridan adresse les dépêches officielles qui suivent sur les engagements entre les troupes du colonel Mills et les Indiens, au sujet des quels un rapport a été déjà reçu.

Le colonel Mills, dans une dépêche datée du 13 courant, dit qu'à 75 milles au sud de la Rivière Rouge, il donna avis au général Pope qu'il avait dû revenir pour prendre des provisions.

Cette dépêche reçue par le génl. Sheridan aujourd'hui, est datée de son camp sur la rivière Wachika, le 14. Il dit: Après avoir quitté la rivière Canadienne le major Lyman, commandant l'escorte du train de ravitaillement, fut attaqué par 300 ou 400 Indiens dans la matinée du 9 du courant.

Les Indiens tombèrent sur le train plusieurs fois et firent tous leurs efforts pour le capturer. Ils se sont avancés avec tant de détermination qu'ils ont retardé le train de trois jours. Le troisième jour, les Indiens renoncèrent à l'attaque et firent retraite au sud-ouest.

D'après toutes les informations que j'ai reçues sur eux, je crois qu'ils n'appartiennent pas au corps que nous avons refoulé, et l'on pense qu'ils ont été commandés par Santanta et Big Tree. Dans l'engagement le lieutenant Lewis du 5e d'infanterie, a été sévèrement blessé au genou. Le sergent Durman a été tué. Trois ou quatre soldats ont été blessés, un mortellement.

Les officiers estiment que 15 Indiens ont été tués et que le nombre des blessés est beaucoup plus considérable.

La dépêche parle d'autres affaires dont il a été question déjà, et ajoute: partout où ils ont voulu se mesurer avec nous, ils ont été sévèrement punis et de notre côté la perte était toujours fort légère.

Les rivières au Sud ont monté tellement qu'il est impossible de les traverser en wagons. Je fais jeter un pont sur le Wachita. La cavalerie a été obligée de faire nager ses chevaux pour revenir. Le retour a été même plus pénible que la marche en avant, même avec les indiens nous attaquant sans cesse.

Les pluies avaient rendu les routes impraticables. On ne pouvait donner aux chevaux que des demi-rations attendu que les Indiens avaient détruit l'herbe, et les animaux n'en pouvaient plus.

Son commandement occupe maintenant les vallées de McClennan Creek, Sweet Water et le lac Wachita.

Le général Pope, dans une communication ont donnant le rapport du colonel Miles, dit qu'il a assez de forces pour battre tout rassemblement d'Indiens qui ferait mine de l'attaquer.

RIVIERES.

Etat du fleuve, bateaux, etc.

Cairo, 21.—Partis les steamers Yaeger et Quincy pour la Nlle-Orléans.

PASSES.

Passe à la Loutre, 21.—Arrivé le brick américain Union, en 23 jours de New-York.

MARCHES.

Marchés Européens.

Londres, 21.—Consols 95 1/2 au comptant et 93 5/8 à terme.

Paris, 21, 4 h. 1/2, P. M.—Rentes 63. 40.

Liverpool, 21, midi.—Coton, un peu plus facile. Middling upland 8d, orleans 8 1/4. Vendu 12,000 balles.

Marchés Américains.

New-York, 21, à midi.—Coton calme. Ordinaire 13 3/8. Bon ordinaire 14 7/8. Bon ordinaire strict 15 3/8. Low middling 15 3/4. Middling 16 1/2. Orleans 16 7/8.

A livrer, low mid pour septembre 15 5/8, octobre 15 3/8, novembre 15 1/8, décembre 15 3/16, janvier 15 7/16, février 15 11/16, mars 16 1/16, avril 16 5/16, mai 16 11/16, juin 16 3/4.

New-York, 21.—Carlos de Varona, Cubain demeurant à Paris, a placé à la disposition des Cubains ici la somme de $20,000 dans le but de soutenir la guerre contre l'Espagne.

New York, 21, au soir.—Coton faible et irrégulier. Uplands 16 5/8 à 16 3/4. Vendu 1400 balles.

A livrer en octobre 15 3/15 à 15 7/32. Décembre 15 1/4 à 15 9/32. Janvier 15 1/32. Février 15 21/32. Mars 15 31/32 à 16. Avril 16 5/16 à 15 11/32. Mai 16 5/8 à 21/32. Juin 16 7/8 à 17.

New-York, 21—Or, 109 1/8 à 109 5/8. Change 4,84 1/2 à terme et 4,87 sur demande.

Relations postales avec la France

Voici une circulaire officielle qui complète les informations contenues dans la convention postale dont le texte est déjà nos colonnes:

(OFFICIEL)
DÉPARTEMENT DES POSTES.
Bureau des malles étrangères.
Washington (district de Colombia),
17 juillet 1874.

..............Les lettres seules peuvent être enregistrées. Le prix de l'enregistrement est de 10 cents aux Etats-Unis et de 50 centimes en France, en sus de l'affranchissement ordinaire, et dans tous les cas il doit être payé d'avance.

Les autres genres de correspondances, lorsqu'elles seront mises à la poste aux Etats-Unis pour être expédiées par les malles en France et en Algérie auront à acquitter d'avance les prix qui suivent:

Journaux, trois cents chacun, si leur poids n'excède pas 4 onces et une applique de 3 cents pour chaque fraction additionnelle de quatre onces.

"Echantillons de marchandises ou de grains, photographie, gravures, litographies, brochures, livres brochés ou reliés, morceau de musique, catalogues, prospectus, annonces, circulaires imprimées, gravées, litographiées etc.," si leur poids n'excède pas une once 2 cents; deux onces 4 cents; quatre onces, 6 cents; et pour chaque fraction additionnelle de quatre onces, une surtaxe de 6 cents.

Toute correspondance autre que les lettres mise à la poste en France et en Algérie et destinée aux Etats-Unis devra également être affranchie en France pour être délivrée sans frais pour le destinataire dans ce pays.

Les règles suivantes, prescrites par les articles VIII et IX de la Convention, relatifs à tous les genres de correspondance, autres que les lettres, seront suivies et mises en vigueur.

1° Les échantillons de marchandises ne seront admis à jouir des bénéfices d'une réduction de droit d'affranchissement, que lorsqu'ils n'auront aucune valeur marchande, que lorsqu'ils ne porteront que l'adresse écrite à la main ou une marque de fabrique ou du commerçant, des numéros d'ordre et le prix, et que lorsqu'ils seront mis sous bande de façon à ne laisser aucun doute sur leur nature; les photographies, les gravures, les litographies et les imprimés de toute espèce devront également être mis sous bande, ne pas porter d'inscriptions, de chiffres ou de marques faites à la main, excepté l'adresse, la signature de l'expéditeur et la date.

Les échantillons de marchandises, photographies et imprimés qui ne rempliront pas les conditions ci-dessus, et qui n'auront pas été affranchis suffisamment, seront considérés comme étant des lettres et taxés en conséquence.

Les administrations des Postes des deux pays se réservent le droit de ne pas permettre sur leurs territoires respectifs le transport et la distribution des photographies, litographies, gravures et imprimés qui ne seront pas conformes aux lois, ordonnances et décrets qui régularisent les conditions de leur publication et circulation, aux Etats-Unis et en France.

2° Les paquets ou lettres contenant des monnaies d'or ou d'argent, ou des articles de valeur, ou tout objet passible des droits de douane, des liquides et des articles pouvant endommager la correspondance, et prohibés dans le pays de destination, ne seront admis, sous aucune forme, dans les malles expédiées entre les deux pays.

3° Aucun paquet excédant deux pieds de longueur et un pied pour toutes les autres dimensions, ne pourra être expédié par les malles entre les deux pays. Les bureaux de poste de New-York et Boston ont été désignés par les Etats-Unis pour expédier et recevoir de France toutes les malles conformément aux conditions de la dernière convention....

Par ordre du directeur-général des Postes,

JOSEPH H. BLACKFAN,
Surintendant des malles étrangères.

BULLETIN FINANCIER.

Lundi soir, 21 septembre 1874.

Comptoir d'Echanges (Clearing House) de la Nouvelle-Orléans.

	Echanges.	Balances.
19 Sept.	742,790 67	112,870 90
21 Sept.	657,003 29	42,558 88
Jusqu'ici cette semaine	1,399,793 94	155,428 78
Même temps la sem. dern.	1,270,016 20	160,852 63
Total la semaine dern.	3,851,950 88	495,699 28
Total de la semaine préc.	3,823,774 49	453,220 86

Le marché monétaire n'a pas changé. Les offres sont toujours assez nombreuses dans les banques et rares dans les rues. Le papier de commerce n'a pas varié. Le marché peut être coté nominal à 10 pour cent par an les signatures choisies, avec ou sans garanties collatérales; 11 à 12 les papiers de premier ordre, 15 à 18 le No 1 et 2 pour cent par mois le papier de second ordre. Les billets hypothécaires de premier ordre sont encore cotés à 10 pour cent par an et ceux de second ordre à —.

L'or a ouvert à 109 3/8 à 109 5/8 contre 109 5/8 à New-York; il a été peu recherché et a fermé à 108 1/4 à 109 1/2 contre 109 1/8 à New-York. On a vendu $2000 à 109 5/8, $3000 à 108 1/2, 10,000 à 109 5/8, $8000 à 109 3/8 à 109 3/4.

Aucune vente d'argent n'a été annoncée. Les demi piastres américaines sont toujours cotées à 105 à 106 1/4; les piastres mexicaines à 96 or.

Le change étranger a légèrement fléchi, malgré le mouvement qui a eu lieu sur le coton, on n'a vendu ni sterling ni francs.—A la clôture les traites sterling, étaient cotées à 526 à 527 le connaissement et clear No. 1 et — à 5:32 les traites des banques; les francs à — à 4 77 1/2 les traites particulières et — celles des banques.

Le change américain a été abondant. La demande a été assez bonne, et le change de commerce a fléchi de près de 1/8 pour cent. Les ventes de change à vue sur New-York comprennent $125,500 y compris $15,000 en change de commerce au pair, $50,000 de banquiers et de banques à 1/8 pour cent de prime, $50,000 en change de commerce à 1/8 à 5 3/32, $10,000 de banquiers à 3/16.

Les banques ont continué de tirer des chèques sur New-York à 1/4 pour cent de prime, mais le change de commerce à vue était coté à la clôture, au pair à 1/8 pour cent de prime, contre 1/8 à 3/16 de prime samedi.

Toutes les obligations sont négligées et les cotes en sont nominales.

BULLETIN COMMERCIAL.

Lundi soir, 21 sept. 1874.

COTON.—Les ventes aujourd'hui, se sont élevées à 900 balles. A l'ouverture du marché les acheteurs ont été modérés dans leurs offres, voulant examiner les échantillons; mais dans le courant de la journée, ils se sont montrés plus disposés à acheter et les ventes ont alors atteint le chiffre que nous indiquons plus haut.

Cotes générales		Cotes de l'Exch.
Inferior	— à —	
Low ordinary	9¾ à 10	10—
Ordinary	11¾ à 12	12—
Strict ordinary	12¼ à 13	
Good ordinary	13¼ à 13¾	13¾
Strict good ord.	14 à 14¼	
Low middling	14½ à 14¾	14¾
Strict low midl.	14¾ à 14⅞	
Middling	14¾ à 15⅛	14¾
Strict middling	15¼ à 15¼	
Good middling	15½ à 15¾	15¼

Il y a en voie de chargement 5,500 balles dont 2,500 pour le nord et 3000 pour Liverpool,—ce qui laisse 11,500 balles sur les débarcadères et dans les presses, attendant des ordres.

—ETAT DU MARCHE AU COTON—

Stock en mains, le 1er septembre 1874, balles		15,953
Arrivé depuis le der. état	3349	
Précédemment	11,743	15,092
Total		31,045
Expédié aujourd'hui	rien	
Expédié précédemment	10,747	10,747
Stock sur place et à bord non expédié		20,298
Stock, même temps l'an dernier		11,636

TABAC.—Il n'y a pas eu de vente rapportée aujourd'hui. Samedi, en comprenant une vente de 26 boucauts, rapportée aujourd'hui seulement, les ventes se sont élevées à 57 boucauts.

Nous cotons; Spanish lugs, 7¼, low to medium, 8 à 8¾; good to fine 8¾ à 9½; low leaf, 10 à 10¼, medium, 11 à 12; good to fine, 12½ à 13½.

SUCRE.—Pas d'arrivages de la côte dans la matinée, et l'approvisionnement sur place est d'environ 500 boucauts. Il en a été vendu 110, dont 60 à l'entrepôt à 9¼c. pour le good fair; 10c. le fully fair et 11¼ le blanc clarifié—50 boucauts sous les hangars ont été pris à 9¼ le good fair; 9¾ le fully fair; 10¼ le strictly prime, et 10¾ le choix.

MELASSE.—Il n'est arrivé qu'un seul baril de vieille mélasse, ce matin, venant de la côte. Vendu plusieurs barils aux prix suivants: sirop de l'Ouest, 57 c. le gallon; city refining, common, 40 c.; fair, 50 c.; good fair, 55 c.; jaune, 60 c.; choix, 65 c.

FARINE.—Nous n'avons eu qu'un faible marché, car il n'a été vendu que 2,000 barils: le choix extra à 6 62½ et 6 87½.

VIANDES SALEES SECHES.—L'article a été languissant aujourd'hui. Nous cotons les épaules, 10¼ c. la livre.

GRAISSE.—En tierçons, 16¼ à 16½ c. la livre en barillets, 16¾ à 17 c.

JAMBON—Choice sugar cured, 14½ à 15½ c. la livre.

BACON—Epaules, 11¾ c. la livre; clear rib sides, 16¾ c.

PORC.—Mess, $26. 50 le baril; au détail $27.

WHISKEY—L'article a fléchi d'un cent par gallon, par suite des nouvelles de l'Ouest. Nous le cotons 11,04 à $1,05.

MAIS.—En sacs, peu de demande, et faible approvisionnement. Les ventes ne comprennent que 200 sacs, dont 100 de jaune mélangé et 200 de blanc mélangé à 98c. le boisseau.

AVOINE.—Faible approvisionnement et bonne demande. Hausse de 3¼c.

SON.—Faible approvisionnement; 300 sacs ont été pris à $1 15 les 100 livres.

FOIN.—L'article est languissant, 50 balles prime ont été vendues à $26 le tonneau.

VOLAILLES, ETC.—Les grosses volailles de l'Ouest valent $6 00 la douz; les poulets, de $5 00 à $7 00; les canards, de $4 00 à $4 50; les oies, de $5 00 à $7 00 les dindes, $18 00. Volailles de la Louisiane, $4 à $4 50 les grosses, $3 à $3 50 les petites.

ŒUFS.—Les œufs de l'Ouest valent de 15 à 20 c. la douzaine; ceux de la Louisiane, 25 à 30 c.

BEURRE.—Choix de Goshen, 38 à 39 c. la livre; medium, 25 à 27 c.; commun, 24 à 26 c.; choix de Goshen, 40 c.

CAFE—Demande modérée pour l'Ouest. Nous cotons fair, 17 c. (or); la livre; good, 18¼ à 19 c.; prime, 19 à 20 c.

SEL.—Le coarse, $1.30 le sac; le fin, $1.35.

RIZ.—Le riz commun est languissant, mais il y a eu de bonnes demandes pour le prime qui est rare. Nous cotons celui de la Louisiane No 2 à 5¼ et 5¾ la livre; le commun, 5 à 5¼ a ordinaire, 5½ à 5¾ c.; fair, 6 à 6¼ c.; le prime 6¾ à 7 c.

PEAUX.—Les peaux vertes de la campagne valent de 9½ à 10 c. la livre; les peaux salées sèches de 14 à 14¼ c.; dry flint, 16 à 16¼ c.; steer des Abattoirs de la ville de plus de 55 livres 11 à 12 c.; steer de 70 à 54 livres 11 à 11¼; steer au-dessous de 55 livres 10 c.; peaux de vaches 10 c.; kips de 20 à 24 livres 12¼ c.; kips de 25 à 30 livres 12 c.; peaux de veaux 31 la pièce.

MARCHE AUX BESTIAUX.

21 septembre 1874.

	Arrivé.	Vendu.	Stock
Bœufs de l'Ouest	—	—	—
Bœufs du Texas	40	300	[illegible]
Veaux	300	248	[illegible]
Cochons	91	57	[illegible]
Moutons	—	—	—
Vaches laitières	—	—	14

Prix des Bestiaux.

[illegible]

BULLETIN MARITIME.

LUNDI, 21 SEPTEMBRE 1874.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Barque Duchesse of Lancaster, Wilh[illegible], pour Barcelone

ARRIVÉS.

Steamship Gen. Meade, de New York.
Steamship Yazoo, Barrett, de Philadelphie.
Steamship City of Norfolk, —, de Galveston
Schooner (mex) Norma, Llorto, de Tabasco
Schooner Jennie Wood, Pizzati, de Utilla
Schooner R B Locke, Schrirer, de Bonacca
Schooner Invincible, Dussis, de Mermentau
Navire Geneviève Strickland, Strickland, de Liverpool

BATEAUX A VAPEUR.

Indiana, Rusk, de St-Louis
R E Lee, Campbell, de Vicksburg.
W S Pike, Brown, de Fisher's Landing
Hy Tête, Ancoin, de Thibodeaux
John S Maude, Fowell, de St. Louis
Josephine, Coussins de Bonnet Carré.
Frank Morgan, Canton, du bas du fleuve
Wawenock, Gleason, de Bonnet Carré
Empire, Jeanfrau, du bas du fleuve
Walloon, Ruis, du bas du fleuve.

MONTANT LE FLEUVE.
(A la Quarantaine)

Steamship W P Clyde, Livingston, de la Havane via les ports de la Floride.
Brick (ang) Clara Llubera, de la Havane.

EXPORTATIONS.

BARCELONE—Par barque Duche ss of Lancaster—Total—divers à ordre

IMPORTATIONS.

NEW YORK—Par Steamship Genl Meade—Total—marchandises assorties
PHILADELPHIE—Par steamship Yazoo—Total marchandises assorties
LIVERPOOL—Par navire Geneviève Strickland—Total—2000 ardoises, [illegible]
HAVANE—Par steamship Margaret—Total—[illegible]
UTILLA—Par schooner Jennie Wood—Total—[illegible]
TONTERA—Par schooner Norma—Total—[illegible]

REÇU DE L'INTERIEUR.

ST LOUIS—Par steamer Indiana—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.
ST LOUIS—Par steamer John S Maud—Total—176 balles coton, divers à ordre
VICKSBURG—Par steamer Robt E Lee—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre
FISHER'S LANDING—Par steamer W S Pike—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre
THIBODAUX—Par steamer Hy Tete—Total—[illegible] barils riz, [illegible] sacs riz brut, divers à ordre
BONNET CARRE—Par steamer Josephine—Total—[illegible] sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Frank Morgan—Total—[illegible] barils riz, [illegible] sacs riz brut, divers à ordre.
BONNET CARRE—Par steamer Wawenock—Total—[illegible] sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Empire—Total—[illegible] barils riz, [illegible] sacs riz brut, divers à ordre
BAS DU FLEUVE—Par steamer Walloon—Total—divers à ordre.

Par les chemins de fer.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.
NEW ORLEANS, MOBILE & TEXAS R. R.—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.
[illegible] sept—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre
N. ORLEANS, ST. LOUIS & CHICAGO R. R.—Total—[illegible] balles coton, divers à ordre.

LISTE DE NAVIRES
En partance pour la Nouvelle-Orléans.

NEW YORK.

Steamship Genl Meade, Sampson, parti 13 sept.
Steamship Mariposa, Gager, parti 18 sept.
Steamship City of Houston, Deering, parti 18 sept.
Steamship K S Bender, Burdick, parti 15 sept.
Steamship Knickerbocker, Kemble, parti 19 sept.
Barque Wild Hunter, en charge 9 sept.

PHILADELPHIE.

Navire John Patten, Wyman, en charge 5 sept.
Barque Martha McNeil, Merren, partie 26 août.

BOSTON.

Barque Scotland, Rodgers, en charg. 28 août.
Goelette J M Ford, Thaxter, en charg. 31 août.
Schooner Henry C Winship, en charge 1 sept.

LIVERPOOL.

Steamship Statesman, Valiant, en charge 1 sept.
Steamship State of Minnesota, [illegible], parti [illegible]
[illegible]

HAVRE.

Navire La Louisiana, Toiffot, expéd. 12 août
Barque Haloyon, Hardie, partie 9 août.
Barque Albert, Anderson, partie 20 août

BORDEAUX.

Steamship State of Alabama, Flint, parti 7 sept.
Barque Arelde, en charg. 1 août.
Barque Comtesse Duchatel, Dupont, exp. 20 août.

MARSEILLE.

Barque Marguerite, partie 1 août
Barque Raffaelacia, partie 1 août

ROUEN.

Barque Fanny J. McLellan, partie 21 juil.
Barque Filita, Gundersen, partie 22 août

BREMERHAVEN.

Navire Uhland, Mienere, parti 27 août.
Barque Adolf, Schulken, partie 19 août.

HAMBOURG.

Barque Hudson Nicholas, partie 21 août

BAHIA.

Navire Zephyr, Sweeper, parti 13 août

ROTTERDAM.

Barque B H Bills, Penney, partie 11 août

RIO DE JANEIRO.

Navire Kent, Griffiths, parti 28 août.
Brick Laurita, en charge. 1 sept.

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—SEPTEMBRE 1874.

Sont invitées à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

André Joseph — Lafitte, Budine & Cie
Brulatris Paul — Laval Jean Baptiste
Buisson Louis — Lost Pierre Auguste
Bizat Joseph — Mérant Calixte
Bastien Jeanne — Martin E
Bessy Charles — Masse Jean
Carles C — Maure, Mme Vve Bernard et ses fils.
De Cavrmont, Mme Vve — Plagne Jean
F. Shepherd — Poirier, (Mme) née Cardinal
De Massot de Lafond.
Dumestre René
Dunand B. H. — Rivet Joseph
Dreux Mme Vve née Sanches. — Rotgé Léon
— Richard François
Eymann Bastien — Rancelot Louis Antoine
Forenville H — Lambion (les époux)
Gedia J A D — Taylor (les époux)
Guyol Théodore — Trapet Louis Antoine
Hélié Ja. dit Jenty — Vidal Charles
Waguant Célestin

Sont également invités à se présenter à ce Consulat tous Français appelés à satisfaire à la Loi du Recrutement militaire, qui ont atteint de leur âge (20 ans) soit comme ayant été omis dans le tirage précédent.

La Chancellerie du Consulat de France à la Nouvelle-Orléans, rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

Germania Insurance Company
Bureau, No 124 rue Commune, NOUVELLE-ORLEANS.

ÉTABLIE EN 1866.

Capital payé........$500,000

Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.

Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.

FRED. DEL BONDIO........Président
H. ZUBERBIER........Vice-Président
EMIL MAIER........Premier Secrétaire
H. R. MARBURG........Second Secrétaire
F. BERGER........Inspecteur

Directeurs:

Geo. Binder, (maison Lonnecker & Binder)
A. H. Brengha (maison Brengha, Buck & Binkel sohn)
P. W. Diedmann, (maison Miller & Diedmann)
R. Greisinger, (maison Claren & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vetter, (maison Vetter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Seigler, (maison Schmidt & Seigler)
J. Armbruster, — J. Kohn,
Adam Geisser, — Louis Grunewald,
Jacob Hassinger, — H. H. Klumpp,
Hy. Oertling, — H. Schulz,
Thomas Schorr, — R. F. Theurer,
F. Theisdahlen, — J. J. Weidner,
J. Voelkel, — Fred. Del Bondio.

DEPARTS DES TRAINS DE CHEMIN DE FER.

Voir les annonces pour les renseignements ordinaires.

NLLE-ORLEANS & JACKSON.

Express........7 heures A. M.
Malle........5 heures P. M.

NLLE-ORLEANS, MOBILE & TEXAS.

Express et malle tous les jours, à 3 heures du matin.

Train d'agrément pour les villes du lac tous les jours, excepté le dimanche, à 3 heures et quart de l'après-midi.

Express du soir, tous les jours, à 4 h. P. M.

NLLE-ORLEANS & DONALDSONVILLE.

Par le ferry de la rue Calliope........7.00 du matin

MORGAN'S LOUISIANA & TEXAS.

Par le ferry de la rue Ste-Anne........7 h. du matin
Départ du train à Alger........7.30 du matin

Taxes Spéciales du Revenu Intérieur des Etats-Unis, du 1er mai 1874 au 30 avril 1875.

Bureau du Revenu Intérieur,
Washington, D. C. 16 Février 1874.

La LOI DU 24 DECEMBRE 1872, requiert que toute personne engagée dans tout commerce, vocation ou emploi qui le rend passible à la taxe spéciale, de se procurer et de placer en évidence une estampe dénotant le paiement de ladite taxe spéciale pour l'année taxable commençant le 1er mai 1874, avant de commencer ou de continuer les affaires après le 30 avril 1874.

Les taxes comprises dans les classes de la loi ci-dessus mentionnée, sont les suivantes:

[illegible]

Toute personne qui est sujette à la taxe, qui négligera de se conformer aux réquisitions ci-dessus, sera passible de sévères pénalités.

Les personnes ou les maisons de commerce du premier district de la Louisiane, sujettes au paiement des taxes spéciales ci-dessus devront s'adresser à E. A. BROCKDALE, collecteur de Revenu Interne, chambre No. 5, Douane de la Nouvelle-Orléans, et se procurer l'estampe ou les estampes de la taxe spéciale qui leur sont nécessaires, avant le 1er mai 1874, sans autre avis.

J. W. DOUGLAS,
Commissaire du Revenu Interne.

HUITIEME ETAT ANNUEL
—DU—

FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,

Au No. 37 de la rue Carondelet.
Nlle-Orléans, 25 mai 1874.

Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires de l'année expirée le 30 avril 1874—savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	$447,389 19	
Sur risques de rivières	207,064 44	
Sur risques de mer	66,611 69	
		$[illegible]
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1874	$[illegible]	
Primes remboursées	14,044 11	
		$[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]

PERTES PAYÉES, SAVOIR:

Sur risques d'incendie	$[illegible] 14	
Sur risques de rivières	111,559 13	
Sur risques de mer	14,841 19	
		$[illegible]
Réassurances	[illegible]	
Réductions (rebate)	[illegible]	
Taxes d'Etat et d'agences	[illegible]	

DEPENSES BRUTES.

Bureau local	$14,600 00	
Agences	15,700 00	
Profit et Pertes	[illegible]	
Balance		$[illegible]
En plus—		
Recouvrements, intérêts, épargnes		$111,134 35
En moins—		
Premier intérêt semi-annuel sur le capital payé et second	118,000 00	
Bénéfice net		$[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$441,134 00
Primes en voie de recouvrement	54,748 40
Billets à recevoir, prêts sur garanties	309,412 46
Billets à recevoir à courte échéance	35,397 15
Actions de banques et autres actions	396,047 46
Actions de chemins de fer de la ville	72,675 00
Bons de la ville et autres bons	146,676 07
Bons de la Grande Loge maçonnique de la Louisiane	5,000 00
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00
Bons de l'Association pour secourir les Veuves et les orphelins juifs	[illegible]
Immeubles	33,250 00
	$1,[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 25 mai A. D. 1874.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 25 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer SUR DEMANDE, un SECOND intérêt semi-annuel de CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1874, ce qui fait dix pour cent par an sur le capital de la Compagnie, ($1,100,000) et un DIVIDENDE AU COMPTANT de TRENTE pour cent aux actionnaires sur le montant ($[illegible]) de montant net de leurs primes participantes.

HARMON DOANE, Président.
ED. A. PALFREY, Secrétaire.

— DIRECTEURS —

Moses Greenwood, — John I Adams
W A. Johnson, — Isaac Scherck
John I. Noble, — R. M. Walmsley,
John Chaffe, — Wm. Morrison,
Richard Milliken, — Jos. W. Carroll,
Samuel H. Moore, — A. Baldwin,
J. J. Warren, — A. H. May
S. T. Buckner, — S. H. Snowden,
Samuel Friedlander, — T. Lytt. Lyon,
H. Frellsen, — W. C. Raymond,
W. S. Pike, — James S. Prestidge,
A. A. Yates, — Samuel H. Boyd,
Joseph McKisor

Second Etat de Situation
—DE LA—

COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Conformément aux clauses de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes reçues durant les quinze mois expirés le 31 décembre 1873, à savoir:

Sur risques de feu	$114,[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Total des primes		$[illegible]
Moins primes rendues		3,[illegible] 77
Primes acquises		$[illegible]
Déduit—Pertes par le feu	$45,[illegible]	
Pertes sur mer	42,112 79	
Pertes sur rivières	15,[illegible]	
		$[illegible]
Réassurances		[illegible]
Réductions (rebate)		[illegible]
Taxes		7,[illegible]
Loyer		[illegible]
Dépenses, et profits et pertes		[illegible]
		$[illegible]
Réservé pour primes non-terminées		$17,[illegible]

La Compagnie possède l'ACTIF ci-après:

Capital en Stock-notes	$[illegible]
Comptant	[illegible]
Comptes en voie de collection	[illegible]
Billets recevables	[illegible]
Prêts sur garanties	[illegible]
Prêts sur hypothèques	[illegible]
Stocks et Bons	[illegible]
Installations de bureaux et meubles	[illegible]
En mains d'agents en Europe, etc.	[illegible]
Moins intérêts non-payés et dividendes	[illegible]

Toute correcte transcrite des livres de la Compagnie.

R. GANUCHEAU, Vice-Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce jour janvier 1874.

E. BOUNY, Notaire public.

Directeurs (Trustees) élus pour servir en 1874:

A. Baldwin, — S. Henderson, — G. F. [illegible]
A. Tertrou, — O. Benoit, — C. J. Leeds,
A. M. Fortier, — F. Laborde, — T. L. Airey,
B. Huth, — J. Bremon, — M. Keiffer,
A. Hirsch, — B. K. Bryant, — G. Hopkins,
H. Kern, — W. R. Conger, — A. Palacio,
H. Bear, — R. De Gas, — E. Ganucheau
J. B. Camors, — W. A. Bell, — H. Rees.
A. Pé[illegible]

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 6 janvier 1874.

Le CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA — JOS. DAVID,
F. JAUFFROID, — S. W. DUNBAR,
E. MERVIN, — J. J. REISS,
E. A LABARRE, — J. E. GOURDAIN.
E. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.

ANNONCES PARISIENNES, Publiées par M. H. GAILLARDET
3, PASSAGE SAULNIER, PARIS.

[M. Henri Gaillardet, 3 Passage Saulnier, à Paris, est seul fermier de nos annonces parisiennes.

C'est à M. H. Gaillardet, par conséquent, que doivent s'adresser MM. les annonceurs, notamment pour les spécialités de Pharmacie, Droguerie, Parfumerie, Nouveauté, Articles de Paris, &c.

Aucune annonce rentrant directement ou indirectement dans ces diverses catégories ne pourra être acceptée par nous en dehors de M. H. Gaillardet.]

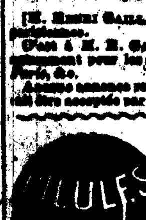

Les personnes vaguement que effrayent vos purges qui ont ces causes de maladies, l'après la nouvelle méthode dépurative de M. DEHAUT, pour être purgées et pendre en même temps que les meilleurs aliments et les boissons les plus fortifiantes, ce qui permet à chacun de choisir, pour se purger, le repas et l'heure qui lui conviennent le mieux pour suivre ses occupations, tout en évitant le dégoût et la fatigue que les autres médecines occasionnent toujours. Ces avantages précieux, constatés en France depuis 25 ans, ont rendu ces Pilules Dehaut d'un usage populaire.—Ces pilules sont souveraines pour combattre la constipation et tous les maux qui en dépendent.—Comme simple purgation, elles sont préférables aux autres médecines, parce que, n'exigeant ni tisane, ni diète, on peut, au besoin, les prendre pendant plusieurs jours de suite sans dégoût.—Mais ce purgatif agréable offre surtout des avantages importants dans le traitement d'une foule de maladies chroniques telles que: asthme, catarrhe, dartres, douleurs, goutte, engorgements, migraine, paralysie, etc., etc., parce que la bonne nourriture qu'on prend en même temps permet aux organes digestifs de le supporter sans fatigue, pendant tout le temps de la guérison. (Voir la Santé pour tous, ou Manuel de la guérison.) Boîtes de 2 fr. 50 c. et de 5 fr. à Paris, chez M. Dehaut, pharmacien et médecin, rue du Faubourg St. Denis, No 147.

A New-York, chez MM. JOHN MILHAU, Broadway, et Fougera Frères, pharmaciens.

Les DEPOTS de ces PILULES sont établis pour la VENTE en GROS et DEMI GROS, chez M. DUCONGE, droguiste, M. MAUNSELL & Co. No 21 rue de Chartres. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres et pour le DETAIL dans les principales pharmacies de la Nouvelle-Orléans.

SUPÉRIEURE A L'HUILE DE FOIE DE MORUE.

HUILE DE FOIE DE MORUE FERRÉE
AU BENZOATE DE FER,
De GODIN, pharmacien de PARIS,
EX-PHARMACIEN DES HOPITAUX

DOSES en 1000 — Procédé breveté. — DOSES en 2000 — Procédé breveté.

Le Benzoate de Fer, sel orange, insipide, aussi riche en fer que le lactate, apporte à l'huile blanche de Norvège l'action balsamique de l'acide benzoïque et l'action du fer.—Le fer, uni à un composé, exerce une action plus douce sur les parois de l'estomac, ne constipe pas et rend l'huile de foie de morue plus facile à prendre.

Dépôt à la Nlle-Orléans: MM. DUCONGE—MONTEUSE & Cie.

VELOUTINE
CH. FAY,
9, Rue de la Paix.

POUDRE DE TOILETTE
ADHERENTE ET INVISIBLE

Remplaçant les Poudres de Riz et les Fards avec avantage

Une légère application suffit pour donner à a peau la fraîcheur et le velouté de la jeunesse.

5 Francs Boîte complète avec houppe.

Nouvelle-Orléans—M. Ducomné, et dans toutes les Parfumeries.

Nouvelle-Orléans: Duconge, Monteuse & Cie.

MEDAILLE D'HONNEUR.

ASTHME — NEVRALGIES

CATARRHE, OPPRESSION, TOUX, PALPITATIONS, et toutes les affections des voies respiratoires sont calmées à l'instant même et guéries par les TUBES LEVASSEUR, Dr. Pharm. LEVASSEUR, Pharmacien. Nlle-Orléans—MONTEUSE & Cie et DUCONGE.

MIGRAINE, CRAMPES D'ESTOMAC et toutes les maladies nerveuses sont guéries immédiatement par les PILULES ANTI-NEVRALGIQUES du Docteur CRONIER. Chimiste de 1re classe, 23, rue de la Monnaie, Paris.

MALADIES DE POITRINE.
(GUÉRISON par le TRAITEMENT du Dr Jules BOYER de PARIS,)
Commandeur et Chevalier de plusieurs Ordres.
(POUDRE SALINO-CALCAIRE.—MIXTURE NOIRE.)
(EAU COHOBÉE de Laurier-Cerise.—POUDRE contre les SUEURS.)
PARIS, Pharmacie du Dr SERVAUX, No 76, rue du Château-d'Eau, et chez MONTEUSE & C.

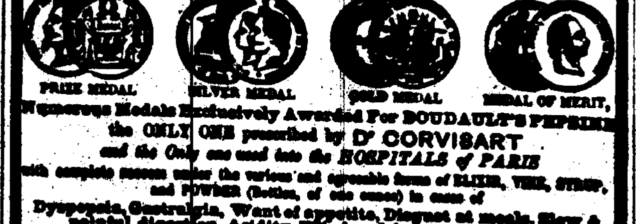

10. CENTIG.
Manne de dosage.

Le FER QUEVENNE se vend en flacons de 100 mesures, 3 50; 300 dragées, 3 00; 100 dragées, 1 50

Dépôt général chez Emile Genevoix, Ne 14, rue des Beaux-Arts, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

Exiger le Cachet Quevenne et la marque de fabrique ci-dessus.

Quérit la Chlorose, l'Anémie, les Pâles Couleurs, l'Epuisement général, la Menstruation irrégulière chez les femmes et les jeunes filles faibles.

"Par la petitesse de la dose qu'on peut employer, par la sûreté de son action, le FER QUEVENNE l'emporte sur toutes les autres préparations ferrugineuses."

BOUCHARDAT, professeur de l'Ecole de Médecine de Paris.—Annuaire de 1869, p. 148

Pour éviter les nombreuses imitations, exiger la marque de fabrique ci-dessus, le cachet Quevenne et le nom EMILE GENEVOIX, dépositaire général, à Paris, 14, rue des Beaux Arts. Nlle-Orléans: MM DUCONGE, MONTEUSE & Cie, HART & Cie et toutes les pharmacies

Diplôme de mérite (Anerkennungs-Diplom) à l'Exposition de Vienne, 1873.

POUDRES ET PASTILLES AMERICAINES
Du Docteur PATERSON (de New-York).

Réputation universelle pour la prompte guérison des maux d'estomac, manque d'appétit, aigreurs, digestions laborieuses, gastrites malades d'intestins, etc. (Extrait de la Lancette de Londres, de la Gazette des Hôpitaux, etc.) Dépôt à Paris, rue Réaumur, 43.—New York: Barclay et Cie. New Orléans: Duconge et Monteuse et Cie; Havane: Sarra et Cie, F. Fernandez.

Nota: Pour éviter les contrefaçons toutes et autres à spécialités, on devra refuser toute boîte qui ne portera pas le TIMBRE OFFICIEL DU GOUVERNEMENT FRANÇAIS

RIGOLLOT'S PAPER
OR LEAF MUSTARD.
FOR SINAPISMS

SILVER MEDAL — GOLD MEDAL — SILVER MEDAL
Moscow — Lyon 1872 — Paris 1872

Adopted by the Paris Hospitals, the Ambulances and Military Hospitals, by the French National Navy, and by the British Royal Navy.

"To preserve all the essential qualities to Mustard Powder, to obtain easily in a few minutes a decisive effect with the least possible quantity of drug, such are the problems which Mr. Rigollot has solved in the happiest manner, etc." A. BOUCHARDAT, (Annuaire de Thérapeutique, 1868, p. 204.)

The subjoined signature must be required, as there are counterfeits.

Paris, 26, Vieille du Temple street.

New Orleans, DUCONGE, MONTEUSE, and in all the Drug Stores.

BOUDAULT'S PEPSINE

Numerous Medals Exclusively Awarded For BOUDAULT'S PEPSINE
the ONLY ONE prescribed by Dr CORVISART
and the Only one used into the HOSPITALS of PARIS
with complete success under the various and agreeable forms of ELIXIR, WINE, SYRUP, and POWDER (Bottles, of one ounce) in cases of
Dyspepsia, Gastralgia, Want of appetite, Disgust at meals, Slow & painful digestion, Acidity, Wind and in case of obstinate vomiting during pregnancy.

NEW-ORLEANS.—Monteuse, Duconge, Faurlaine, & Hart, &c. &c.
NEW-YORK.—Fougera & Co, general agent for United States.
PARIS.—Hottot-Boudault, 7 Avenue Victoria, 24, rue des Lombards.

MALADIES DE POITRINE
NOUVEAU TRAITEMENT PAR
L'Elixir Alimentaire de Ducro
A LA VIANDE CRUE,

Préconisé par les sommités médicales de Paris.

GUÉRISON RADICALE,

et, dans les cas désespérés,

SOULAGEMENT MANIFESTE.

Goût agréable; supériorité incontestable sur l'huile de foie de morue, les hypophosphites et autres préparations.

Cet ELIXIR, dont la base est le SUC DE VIANDE et l'ALCOOL, est aussi l'un des plus

PUISSANTS FORTIFIANTS

pour les convalescents, les personnes faibles, les jeunes filles chlorotiques, les vieillards débilités, etc., etc.

DEPOTS, à la Nouvelle-Orléans, chez
F. CURACHE, au coin des rues
ROYALE et ST-PHILIPPE,

L'ELIXIR DUCRO se trouve également chez DUCONGE, MONTEUSE & Cie.

EAU DE SELTZ.—Dix Médailles.
APPAREIL GAZOGÈNE-BRIET
Breveté s. g. d. g.

SEUL APPROUVÉ par L'ACADÉMIE de MÉDECINE

SEUL ADMIS dans les HOPITAUX de PARIS

Au moyen du Gazogène Briet aujourd'hui si connu, on prépare soi-même instantanément, et à frais très minimes, de l'excellente Eau de Seltz et diverses autres boissons gazeuses, telles que Vichy.

Soda, limonade gazeuse vin mousseux, etc.

Se trouve dans toutes les bonnes maisons de droguerie et d'articles de Paris. Exiger la marque de fabrique Briet.

MONDOLLOT FILS, Ing.-Fabr. Paris, 72 r. du Château-d'Eau. Maison à Londres, 31, Little-James-str. Bedford-Row.

DEJEUNER DES ENFANTS

Pour fortifier les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le RACAHOUT des ARABES de DELANGRENIER de Paris.

DEPOTS: A la Nouvelle-Orléans, chez Mme Ducomné, Moreau, et Monteuse et Cie

Liste des Lettres étrangères restant au Bureau de la Poste, le 20 septembre 1874.

OUVERT, LE DIMANCHE DE 9 HEURES DU MATIN A MIDI jusqu'à nouvel ordre.

Les personnes réclamant leurs lettres sont priées de dire si elles sont annoncées.

A — Abarca Manuel V; Amato Tomaso; Abeoad Mobaliso; Arnould Sandaine
B — Bagala Rocco; [illegible]; Blanchard Arthur; Bocca Carlo; Bosco Rafael; Bucho Luis
C — Capocchi Riccardo; Cassier P; Capus Carl; Campanelli Enrique; [illegible]; Callico J F; Cammilli Gerente Nicol; Costa Gievanni; Crescent Jose
D — DeCappoli; Dioguardi; Di Chiara Paul; Di Sabano Jules; Da Rocha Luca; Dupont Pierre; Domingo Martinez Jos; Dufre Louis
F — Fernandez Miguel; Fleury L
G — Giroud; Gerrari Antonio; Guzman Ricardo; Guerin Jose
L — Lafaune Jean; Lanzani Philippe; Lopez Juan
L — Laroux Theophil
M — Mallini G; Maria Jean Andre; Monteweiller Louis; Monnier Henry; Murphy G W; Masion J; Martin de la Rosa José; Moulin Marc; Marchal Jules
N — Navailler Pierre
P — Palermo Antonino; Perez Jose; Pedri Antoni; Paval Charles; Pascal Jean; Petrovich John; P J Malcolm
R — Rossi Betrot; Rodrigue Michel; Rodriguez Thomas
S — Sabatier Charles; Salado Giuseppe; Sanchez P
T — Travenal Alessandro; Trigoni Angelo
V — Vecco Vincent; Vecchini Giovanni; Vinet Louis J; Villenave
Z — Zouet Louis; Zabala Ignacio
M. S. O.

G. W. BURGOLD, Maître de Poste.

Compagnie d'Assurance de l'Union
DE LA NLLE-ORLEANS.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL

De la Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans, publié conformément à la loi et à sa charte.

CAPITAL........$500,000.

Montant des primes reçues dans l'année expirée le 30 avril 1874.

Primes d'incendie	$[illegible] 71	
Primes sur les rivières	[illegible]	
Primes maritimes	[illegible]	
		$[illegible]
En moins, primes remboursées		[illegible]
		$[illegible]

Pertes payées dans l'année—		
Pertes par l'incendie	$61,[illegible]	
Pertes sur les rivières	[illegible]	
Pertes sur mer	[illegible]	
	$[illegible]	
Réassurances	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Réduction (rebate)	[illegible]	
Dépenses, escomptes et intérêts	[illegible]	
Réservé pour risques non terminés	[illegible]	

Réserve pour réclamations non-réglées........[illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts garantis	$[illegible]
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir pour primes	[illegible]
Actions, bons et autres obligations	[illegible]
Propriétés foncières	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
En caisse	[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

A. CHIAPELLA, Président.
J. M. CRAWFORD, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé, sous serment, pardevant moi ce quinzième jour du mois de mai 1874.

JAS. FAHEY, Notaire Public.

— DIRECTEURS —

L. F. GÉNÉRÈS, — J. J. FERNANDEZ,
W. B. SCHMIDT, — ED. BURTHE,
J. BAYLE, — A. CHIAPELLA,
A. ROCHEREAU, — F. MAIGNAN.
S. SALOY.

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES STREET.

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $16; half-yearly, $8; quarterly, $4 00.

Price of the Paper—Single copies, Five cents.

Weekly—Per annum, $3, half-yearly $2 00; quarterly, $1 00. Single copy, 10 cts.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS,
GEO. WASHINGTON — CORTES
GEO. CROMWELL, — KNICKERBOCKER

The steamship
HUDSON,
Gager, commander,

Will leave her wharf, foot of Toulouse street, Saturday, September 26, at 9 A. M.

PASSAGE........$40

Freight for LIVERPOOL, BREMEN, HAVRE via this line, and through Bills of Lading given to the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
Corner Canal and [illegible] street.

Pontchartrain Railway.

The City Terminus of this road is established at "Old Depot," on Elysian Fields street, near the levee.

Excursions to and from the Lake, same day, 25 cents. Children under 12 years 15 cents. Fare to and from Gentilly Station, 15 cents each way.

FROM THE CITY.		FROM THE LAKE.	
o'clock A. M.		o'clock A. M.	
6		7	
7½		8½	
9		10	
10½		11	
12		12	
1	P. M.	1½	P. M.
3		3½	
4		4½	
5		5½	
6		6½	
7		7½	
8		8½	

On Sundays the trains will be run every half-hour from 2 P. M.

Passengers from Gentilly must notify the conductor prior to departure of train.

S. H. SURANTON,
Gen'l Superintendent.

OBSTACLES TO MARRIAGE.

Happy Relief for Young Men from the effects of Errors and Abuses in early life. Manhood restored. Impediments to Marriage removed. New method of treatment. New and remarkable remedies. Books and Circulars sent free, in sealed envelopes.

Address, HOWARD ASSOCIATION, No. 419 North Ninth street, Philadelphia, Pa.—an Institution having a high reputation for honorable conduct and professional skill.

TWENTY-FIFTH ANNUAL STATEMENT
— OF THE —

Crescent Mutual Insurance Co.

NEW ORLEANS, May 22, 1874.

The trustees, in conformity to the charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th of April, 1874:

Fire premiums	$[illegible]	
Marine premiums	66,[illegible]	
River premiums	334,[illegible]	$[illegible]
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		[illegible]
Losses paid and estimated—		
On fire risks	[illegible] 14	
On marine risks	35,477 33	
On river risks	67,[illegible]	$[illegible]
Taxes, discount in lieu of participation, interest on capital, expenses, less discount, &c.		[illegible]
Leaving net profits		[illegible]

The company have the following assets:

Bills receivable	$87,[illegible]	
Loans on bonds and mortgage	72,[illegible]	$[illegible]
Loans on pledge of stock at call	$[illegible]	
Cash on hand	[illegible]	
Real Estate	113,[illegible]	
City bonds, bank and other stocks	142,[illegible]	
Premiums in course of collection	[illegible]	
		$[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me, this 26th day of May, 1874.

W. L. EVANS,
Second Justice Peace, Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved, That after paying the fourth quarterly interest of TWO AND ONE HALF PER CENT on the CAPITAL STOCK of the Company, that a DIVIDEND of TWENTY-FIVE per cent, be paid in CASH on and after the first day of June next, to those parties insuring with the Company, entitled to receive the same.

TRUSTEES:
APRIL, 1874.

Thos. A. Adams, — Sam'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, — C. T. Buddecke,
John Phelps, — A. G. Ober,
Adam Thomson, — Henry Abraham,
P. N. Strong, — Victor Meyer,
Joseph Bowling, — Edward J. Gay,
Thos. M. Sandidge, — Simon Hernsheim,
Simon Forcheimer, — Jos. S. Waltz,
H. D. Post, — A. Levi,
Edward Pilsbury, — Jno. H. King,
Chas. E. Slayback, — Frederick Camerden,
David Wallace — J. L. Harris.
Andrew Stewart, — Joseph Stone.

Sun Mutual Insurance Company.

PAID UP CAPITAL........$500,000

EIGHTEENTH
Annual Statement, for the year 1873.

Amount of premiums for the year	$[illegible]	
Less unterminated risks and to earn premiums	[illegible]	
Net earned premiums		$[illegible]
Discount and interest		[illegible]
		$[illegible]
Losses paid, re-insurance and unadjusted:		
Losses	$[illegible]	
General Expenses and Taxes	[illegible]	
Reserve fund and Dividend on Stock	[illegible]	
		$[illegible]
Net profit		$[illegible]
Assets of the Company estimated at their market value:		
Bonds, Stocks, Loans and Bills Receivable	$[illegible]	
Cash on hand and premiums in course of collection	[illegible]	
Total assets		$[illegible] 72

The Board of Directors, at a meeting held on the 21st day of January, 1874, after setting aside $10,000 to the reserve fund from the net earnings of the year, and paying ten per cent dividend to the stockholders, resolved to pay a cash dividend of ten per cent on the net earned participating premiums for the year ending December 31st 1873.

JAMES I. DAY, President.
HORACE CARPENTER, Secretary.

DIRECTORS FOR 1874.

JNO. G. GAINES, — JAMES I. DAY,
E. J. HART, — GEO. JONAS,
HENRY RENSHAW, — EMORY CLAPP
HUGH WILSON, — G. M. BAYLY,
B. BISCOE, — JAMES BYRNES,
I. N. MARKS, — J. L. HARRIS
CHAS. MACREADY, — LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, — W. B. SCHMIDT,
RICHARD FLOWER, — L. ALCUS,
J. WEIS, — E. T. TORIAN,
B. W. TAYLOR, — SCOTT McGEHEE,
J. C. MORRIS, — ISAAC L. HAAS.

This old and reliable Company is issuing Policies on Fire, River and Marine Risks, on the most favorable terms, all Losses adjusted and settled upon the most liberal terms, and promptly paid at their Office, 64 Camp street, corner of Commercial Alley.

ETAT DE LA
Banque Nationale Mutuelle
DE LA
NOUVELLE-ORLEANS,
A la clôture des affaires, le 3 Janvier 1874.

ACTIF:

Prêts et escomptes	$[illegible]	
Bons des Etats-Unis	[illegible]	
Primes sur Bons des Etats-Unis et sur or	[illegible]	
Diverses actions	[illegible]	
Dû par Banques et Banquiers	[illegible]	
Propriétés foncières, meubles et installations	[illegible]	
Dépenses courantes	[illegible]	
Billets du Trésor (Legal Tenders)	$[illegible]	
Billets de Banques Nationales	[illegible]	
Or	[illegible]	
Chèques sur banques locales payables en currency	[illegible]	$[illegible]
		$[illegible]

PASSIF:

Capital payé	$[illegible]
Surplus	[illegible]
Circulation	[illegible]
Dépôts	[illegible]
Chèques de caissier	[illegible]
Escomptes, Intérêt et Change	[illegible]
Dû à Banques et Banquiers	[illegible]
Dividendes non réclamés	[illegible]
	$[illegible]

Nlle-Orléans, 23 janvier 1874.

Le tableau qui précède est une copie exacte du livre de la Banque [illegible]

Merchants' Mutual Insurance COMPANY OF NEW ORLEANS, 103 CANAL STREET.

[illegible] ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending [illegible] 1874, including Unearned Premiums of previous year—

On Fire Risks	$[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Total premiums	[illegible]
Less Unearned Premiums	[illegible]
Net earned Premiums	[illegible]
Losses paid—	
On Fire Risks	[illegible]
On Marine Risks	[illegible]
On River Risks	[illegible]
Taxes and expenses, less interest	[illegible]
Reinsurances, return Premiums and Profit and Loss	[illegible]
Reserved for unadjusted losses	[illegible]
Profit	[illegible]

The Company have the following assets:

Real Estate	[illegible]
City Bonds	[illegible]
Bank and Railroad Stocks	[illegible]
Notes secured by mortgage	[illegible]
Notes secured by pledge	[illegible]
Bills receivable	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
State Bonds	[illegible]
Insurance scrip	[illegible]
Stock of Voluntee Dry Dock Company	[illegible]
Stock of Levee Steam Cotton Press	[illegible]
Stock of Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Mortgage Bonds Turners' Association	[illegible]
Mortgage Bonds Odd Fellows' Hall	[illegible]
Cash on hand	[illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY, President.
G. W. BOTT, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this 6th day of June 1874.

P. C. CUVELLIER, Notary Public.

The usual ten per cent Interest [illegible] Stockholders on demand.

DIRECTORS.

P. Maspero — J. M. [illegible]
M. Puig — A. S. [illegible]
B. A. Cheviuts — M. W. [illegible]
D. McCourd — L. F. [illegible]
P. Fourchy — J. J. [illegible]
Chas. Lafitte.

LOUISIANA MUTUAL INSURANCE COMPANY.

TWENTIETH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter, the company publish the following statement:

Total premiums for the year ending 28th February, 1874.

Viz: Fire Premiums	$[illegible]
Marine premiums	[illegible]
River premiums	[illegible]
Less unearned premiums	[illegible]
Returned premiums	[illegible]
Net premiums	[illegible]
Fire losses	[illegible]
Marine losses	[illegible]
River losses	[illegible]
Total losses paid	[illegible]
Rebate in lieu of dividend	[illegible]
Reinsurances and expenses less discount and profit and loss	[illegible]
Balance year end	[illegible]

The Company have the following assets:

City and other bonds	[illegible]
Bank and other stocks	[illegible]
Insurance stock and scrip	[illegible]
Real Estate	[illegible]
Bills receivable and Mortgages	[illegible]
Bills receivable	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Amount due by agencies	[illegible]
Cash on hand and in Europe	[illegible]
Suspense account	[illegible]

The above Statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

CHARLES BRIGGS, President.
G. F. ROUX, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, city of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of March, 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notary Public, No. 140 Gravier street.

BOARD OF TRUSTEES.
Elected February, 1874.

Chas. Briggs, — N. M. Benachi
Ant. Carriere, — Thos. H. H[illegible]
Geo. A. Fosdick, — Chs. Honold
B. Brugier, — D. Jamison
P. Anderson, — R. S. Howard
A. Frerichs, — Edward T[illegible]
Geo. W. Dunbar, — Wash. Marks
Geo. W. Hynson, — William K[illegible]
Henry J. Vass, — W. S. [illegible]
B. Mahgnan, — J. H. Levy
Chas. Weisbach — A. H. Miller
A. Lacoste, — Edw'd Morris
Frank Williams, — J. A. Lum,
Chas. Lafitte, — Otto Weil
Rudolph Sieg, — B. E. Bryant
W. C. Black, — R. S. Dowd
Jno. H. Wallis,

NEW ORLEANS MUTUAL INSURANCE COMPANY,
Corner of Canal and Camp Streets.

FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with their charter, the Company publish the following statement:

Premiums during the year ending [illegible] 31, 1873:

On fire risks	$[illegible]
On marine risks	[illegible]
On river risks	[illegible]
Total premiums	[illegible]
Less reserve for unterminated risks Dec. 31, 1873	$[illegible]
Less return premiums	11,779 [illegible]
Net earned premiums	[illegible]
Reinsurance	$ [illegible]
Losses on fire	[illegible]
Losses on marine	67,272 [illegible]
Losses on river	8,374 [illegible]
Expenses, taxes, etc., less interest account	37,[illegible]
Commission on agency business	7,730 [illegible]
Rebate paid to the assured	[illegible]
Semi-annual interest on capital stock—	
Five per cent paid August, 1873	$[illegible]
Five per cent payable February, 1874	[illegible]
Reserved for unsettled claims	[illegible]

The Company have the following assets:

Cash	[illegible]
Bills receivable for premiums	[illegible]
Bonds, city and others	[illegible]
Stocks, Gas Company and others	[illegible]
Pledges and mortgage notes	[illegible]
Premiums in course of collection	[illegible]
Suspense account	[illegible]
Agency premiums for December	[illegible]
Warrants account	[illegible]
Branch office	[illegible]
Louisiana Cotton Factory	[illegible]
Property cor. Canal and Camp streets	[illegible]
Other real estate	[illegible]
Due by insurance companies	[illegible]
Depreciation	[illegible]
Cash market value	[illegible]

LIABILITIES.

Capital stock	[illegible]
Unterminated risks	[illegible]
Interest on capital stock, due in February	[illegible]
Interest and dividends uncollected	[illegible]
Bills payable	[illegible]
Claims unsettled	[illegible]
Reserve 20 per cent on losses	[illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

J. TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this [illegible] day of January, A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER,
Notary Public,
No 140 Gravier street, New Orleans.

The semi-annual interest dividend of five per cent, due Monday 2d February, will be paid to the stockholders on and after that date.

DIRECTORS.

George Urquhart, — H. Payne,
H. Kelly, — Placide Forstall,
George W. Rubeson, — Aug. Reichard,
T. Bailey Bloodworth, — H. Hillenbrand,
A. Schreiber, — W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte, — A. Tuyes,
Jno. [illegible]

JOHN T. DUFOUR,
CUSTOM HOUSE BROKER
AND
EXCHANGE AGENT,

Between Bienville and Customhouse streets.

SETTLES all bank bills, City and State; takes all the necessary steps to obtain a refund [illegible] Old established and every [illegible] patronage of the public.